Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 1er septembre 2020
à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er septembre 2020, à 19 h

10.02 Approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2020, à 19 h, de la séance extraordinaire du 21 juillet 2020 à 8 h 30 et de la séance extraordinaire du 27 juillet 2020 à 8 h 30

10.03 Période de questions du public

10.04 Période de questions des membres du conseil

15 – Déclaration / Proclamation

15.01 Résolution visant à souhaiter une bonne rentrée scolaire aux élèves montréalais(es)

15.02 Demander à la Société des Transports de Montréal de retirer temporairement la voie réservée située sur le boulevard Louis-H.-Lafontaine

15.03 Demander au conseil municipal le rétablissement du cycle des feux de circulation du territoire de l'arrondissement d'Anjou tel qu'avant la mise aux nouvelles normes

20 – Affaires contractuelles

20.01 Accepter l'offre de service de la Ville Centre et mandater la Direction du Service de la Culture pour conclure une entente forfaitaire pour la gestion des redevances avec l'organisme ENTANDEM, mandataire de la SOCAN et de RÉ:SONNE, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023, pour la facturation, la perception et la réception des droits de licence payables pour l'exécution en public des enregistrements sonores publiés dans le répertoire de RÉ:SONNE et/ou des œuvres musicales du répertoire de la SOCAN lors d'activités ou évènements dans l'arrondissement et ce, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec, et pour négocier tout renouvellement de celle-ci

20.02 Autoriser une dépense totale de 1 336 216,12 $, taxes, contingences et incidences incluses - Octroyer un contrat à Le Groupe St-Lambert au montant de 1 157 254,42 $, taxes incluses, pour les travaux de réfection, réaménagement intérieur et extérieur et accessibilité universelle de l'édifice municipal des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2020-01-TR (4 soumissionnaires)

20.03 Autoriser une dépense totale de 832 025,03 $, taxes, contingences et incidences incluses - Octroyer un contrat à Les Terrassements Multi-Paysages Inc. au montant de 723 728,96 $, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement de stations d'exercices et d'aires de repos aux parcs Roger-Rousseau et des Roseraies de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2020-03-TR (3 soumissionnaires)

20.04 Autoriser une dépense totale de 347 799,38 $, taxes et contingences incluses - Octroyer un contrat à Construction L. Morin Inc. au montant de 316 181,25 $, taxes incluses, pour les travaux de réfection de la toiture de la Mairie de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2020-13-TR (4 soumissionnaires)

20.05 Autoriser une dépense additionnelle de 2 428,85 $, taxes incluses, pour la révision des documents d'appel d'offres, dans le cadre du contrat accordé à la compagnie Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c., pour les services professionnels concernant la réfection, réaménagement intérieur et extérieur et accessibilité universelle de l'édifice municipal des travaux publics de l'arrondissement d'Anjou, majorant la dépense totale de 137 665,89 $, taxes incluses, à 140 094,74 $, taxes incluses - Appel d'offres public 2020-01-SP

30 – Administration et finances

30.01 Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour les périodes comptables du 1er au 30 juin et du 1er au 31 juillet 2020, ainsi que des achats par carte de crédit pour les mois de mai et juin 2020

30.02 Autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection à la délivrance par le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC) d'un certificat selon l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), pour les travaux en lien avec l'agrandissement d'un bâtiment industriel situé au 9301 Ray-Lawson (Solutions Séraphin Inc)

40 – Réglementation

40.01 Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à un projet de nouvelles enseignes et accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), des dérogations mineures relatives à un îlot de stationnement, aux dimensions et emplacements des enseignes ainsi qu'à l'entreposage extérieur pour le bâtiment situé au 9401 du boulevard des Sciences

40.02 Refuser, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un P.I.I.A. relatif à un agrandissement du bâtiment résidentiel situé au 7420 de l'avenue Rondeau et refuser une demande de dérogation mineure, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), relative aux marges latérales dans la zone H-310 pour le même bâtiment, conformément à l'article de 10 du Règlement concernant le zonage (RCA 40)

40.03 Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'une façade faisant face à la voie publique dans le territoire compris entre les boulevards Louis-H.-La Fontaine, Métropolitain Est, Roi-René et la limite sud de l'arrondissement, pour le bâtiment situé au 8292 de l'avenue de Peterborough

40.04 Approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à l'agrandissement du bâtiment industriel situé au 11051 du boulevard Parkway

40.05 Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'une façade faisant face à une voie publique pour le bâtiment situé au 7756 de la place Bayeaux

40.06 Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'impantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à une modification du revêtement extérieur pour le bâtiment situé au 8200 de l'avenue Chénier

40.07 Refuser, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'une façade faisant face à une voie publique pour le bâtiment situé au 7784 de la place Bayeaux

40.08 Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier certaines dispositions relatives aux abris temporaires

40.09 Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de modifier certaines dispositions relatives aux abris temporaires

40.10 Adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA 70) », afin d'ajouter l'usage « centre d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide » dans les zones H (Habitation), pour les habitations unifamiliales, bifamiliales et trifamiliales, et de retirer l'usage conditionnel bar dans la zone C-107

40.11 Adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin d'ajouter des dispositions spécifiques dans la zone H-110

40.12 Adopter un second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin de retirer de la catégorie d'usage commercial C.3 l'usage « vente au détail du cannabis » et de l'ajouter dans la catégorie d'usage industriel I.2

40.13 Adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant le zonage (RCA 40) », afin d'ajouter des dispositions spécifiques pour les cafés-terrasses

40.14 Adopter le règlement intitulé « Règlement sur la délégation de pouvoirs dans le cadre du fonds d'urgence Covid-19 » (RCA 152), afin de déléguer au directeur d'arrondissement le pouvoir d'accorder des contributions financières dans le cadre du fonds d'urgence Covid-19

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nommer monsieur Tarik Chabane Chaouche, secrétaire recherchiste par intérim, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement d'Anjou à partir du 2 septembre 2020

60 – Information

60.01 Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 1er juin 2020

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance ordinaire du 1er septembre 2020